



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE VERTE
ET DU DOMAINE,
*en charge des mines
et de la recherche*

DIRECTION DE L'AGRICULTURE
BUREAU STRATÉGIE ET ÉCONOMIE

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N° **6320** / MED / DAG / BSE

Papeete, le **29 OCT. 2019**

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

INTEGRATION AU RESEAU DE FERMES DE DEMONSTRATION DU PROGRAMME PROTEGE EN POLYNESIE FRANCAISE

Préambule

PROTEGE (Projet Régional Océanien des Territoires pour la Gestion durable des écosystèmes), est un programme régional financé sur le XIème Fond Européen de Développement (FED) de l'Union Européenne à destination des Pays et territoires d'Outre-Mer (PTOM) de la région Pacifique : Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna et Pitcairn.

Les actions qui seront menées dans ce cadre durant 3 ans à compter de 2019, visent à construire un développement durable et résilient des économies des PTOM face au changement climatique en s'appuyant sur la biodiversité et les ressources naturelles renouvelables. PROTEGE s'inscrit comme la suite du programme INTEGRE.

Dans le secteur agricole, le programme vise à encourager la transition vers une agriculture intégrée et durable et la bonne gestion des ressources forestières.

Un des moyens retenus pour atteindre cet objectif est la mise en place d'un réseau régional de fermes de démonstration aux pratiques innovantes, conformes aux principes de l'agro-écologie.

1° Dénomination et adresse de l'autorité compétente

La Polynésie française, représentée par la direction de l'agriculture, 500 rue Tuterai Tane (route de l'hippodrome) à Pirae, BP100, 98713 Papeete, Tahiti.

2° Objet

Le présent appel à candidature a pour objet d'identifier les exploitations agricoles souhaitant intégrer le réseau de fermes de démonstration PROTEGE de la Polynésie française. Il doit permettre de retenir des professionnels dont les ressources financières principales proviennent de leurs exploitations agricoles, déjà engagés dans une démarche d'agro-écologie et ouverts à l'innovation et au partage de leurs pratiques et de leurs expériences.

3° Consultation et retrait du dossier

Le dossier de candidature est à retirer auprès de la Direction de l'Agriculture, 500 Tuterai Tane (route de l'hippodrome) à Pirae, BP100, 98713 Papeete Tahiti et de ses subdivisions dans les archipels. Tél. : (689) 40 42 81 44 ; fax : (689) 40 42 08 31, email : secretariat@rural.gov.pf, du lundi à jeudi de 7 h 30 à 15 h 30 et le vendredi du 7h30 à 14h30. Il peut également être envoyé par retour de courriel suivant une demande formulée à l'adresse ci-dessus.

Des informations complémentaires peuvent être sollicitées auprès de Laurent MAUNAS et Julien CAMBOU (laurent.maunas@rural.gov.pf – julien.cambou@rural.gov.pf - Téléphone 40 42 81 44 (poste 382)

4° Présentation du dossier

Le dossier complet d'appel à candidature doit être présenté comme indiqué dans le dossier d'appel à candidature "Réseau de fermes de démonstration PROTEGE" qui peut être consulté dans les conditions fixées au 3°.

5° Date d'envoi de l'avis d'appel à candidature à la publication : le

6° Date limite et lieu de remise de la candidature

La date limite de remise du dossier complet est fixée au vendredi 29 novembre 2019 à 12 heures (midi), délai de rigueur (toute offre parvenue après cette heure sera rejetée), à la direction de l'agriculture, route de l'hippodrome à Pirae, TAHITI. Les modalités de remise du dossier sont les suivantes :

- en mains propres
- par voie électronique à l'adresse suivante : secretariat@rural.gov.pf ou laurent.maunas@rural.gov.pf en précisant en sujet "Appel à candidature pour le réseau de fermes de démonstration PROTEGE" ;
- par voie postale en précisant la mention "Appel à candidature pour le réseau de fermes de démonstration PROTEGE" sur l'enveloppe portant l'adresse suivante :

Direction de l'agriculture,
BP 100,
98713 Papeete -TAHITI

7° Critères de sélection

Les projets présentés et recevables seront évalués entre autres, par rapport à leur intérêt en matière d'agro-écologie, à leur faisabilité et à leur potentiel de diffusion dans le milieu agricole ainsi que par rapport à la motivation, à l'expérience du candidat et à sa capacité à transmettre des données technico-économiques.


Philippe COURAUD

